



NOM : **PRÉNOM :**

**DEMANDE D'ACCÈS AU DUAIN
(DIPLÔME D'ANTHROPOLOGIE ET IMAGES NUMÉRIQUES)**

Règlement de l'Université

La décision de validation perd toute validité si elle n'est pas immédiatement utilisée dans le cadre de l'université qui l'a accordée. Le cas échéant, une nouvelle demande devra être faite.
Par contre, si elle a été utilisée, c'est à dire si l'étudiant a pris une inscription, elle est considérée comme définitive.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

**CE DOSSIER EST À RENVoyer À L'ADRESSE INDIQUÉE EN FIN DE DOSSIER
AVANT LE 21/06/2023**

Attention cette demande n'est en aucun cas une acceptation.

Tout dossier rejeté à l'issue d'une première commission ne pourra être réétudié.

Veillez vérifier et compléter le formulaire ci-dessous, toutes vos déclarations seront contrôlées. En cas de déclarations erronées, votre dossier sera rejeté automatiquement. Merci d'inscrire vos coordonnées en MAJUSCULES.

RECEPTION DU DOSSIER (Cadre réservé à l'Université Lumière Lyon 2)



Dossier reçu le : _____ / _____ / _____

Dossier complet (entourez la bonne mention) : Oui / Non

Si dossier incomplet, précisez les pièces manquantes : _____

N° étudiant si inscrit à Lyon 2 :

ETAT CIVIL ET COORDONNÉES

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Nationalité : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

FORMATION SOLLICITÉE (Cochez votre choix)

- 1^{ère} année DUAIN / Licence Anthropologie
- 2^{ème} année DUAIN / Licence Anthropologie
- 1^{ère} année DUAIN / Master Anthropologie



ÉTUDES OU EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

PARCOURS SCOLAIRE ET ÉTUDES SUPÉRIEURES (joindre obligatoirement **les photocopies des relevés de notes**, y compris en cas d'échec et celles des diplômes obtenus) :

Année	Établissement - discipline	Résultat (Admis, échec...)

LETTRE DE MOTIVATION



AVIS DE LA COMMISSION D'ADMISSION

- Candidat Admis

- Candidat Refusé

Remarques

.....

.....

.....

.....



PIECES A JOINDRE obligatoirement au dossier

ATTENTION Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport).
- Photocopie des justificatifs d'expérience professionnelle, des diplômes obtenus, et des relevés de notes.

Dossier à retourner à l'un des deux établissements :

Université Lumière Lyon 2

UFR Anthropologie Sociologie et Science Politique

Bâtiment H bureau H347

5 avenue Pierre Mendès France

69676 Bron Cedex

École Emile Cohl

1 rue Félix Rollet

69003 LYON